

## Un recours déposé contre les résultats du référendum au Burundi

@rib News, 24/05/2018 Source AFP La coalition d'opposition qui a fait campagne au Burundi pour le non lors du référendum contesté du 17 mai a déposé jeudi un recours en nullité devant la Cour constitutionnelle du pays, a constaté un journaliste de l'AFP. [Photo : Bâtiment abritant la Cour constitutionnelle, Bujumbura.]

Les Burundais ont largement approuvé (73,2% pour le oui) une réforme de la Constitution qui laisse la possibilité au président Pierre Nkurunziza de rester en poste jusqu'en 2034. Avant même que les résultats soient annoncés, les tenants du non, emmenés par l'ancien leader rebelle hutu Agathon Rwasa au sein de la coalition Amizero y'Abarundi (Espoir des Burundais), avaient rejeté l'issue de la consultation selon eux inéquitable et marquée par les intimidations du régime. "Nous venons de déposer notre plainte pour demander que les résultats du référendum du 17 mai 2018 soient annulés", a déclaré la presse Pierre-Celestin Ndikumana, le président du groupe parlementaire Amizero. Cette démarche n'a que très peu de chances d'aboutir, la Cour constitutionnelle étant depuis 2015 largement soumise au pouvoir. "Il y a eu beaucoup d'intimidations, des arrestations, des gens étaient empêchés de participer à nos meetings de campagne", a expliqué M. Ndikumana jeudi. "C'est catastrophique le jour du scrutin avec nos mandataires qui étaient empêchés d'entrer dans les bureaux de vote, d'autres ont été emprisonnés ou chassés des bureaux. Le vote n'était pas libre car des gens accompagnaient les votants dans les isolements", a-t-il poursuivi. Amizero avait également dénoncé peu après le référendum des cas de bourrage d'urnes et de procès-verbaux trafiqués. "Nous avons fait notre devoir, nous sommes optimistes par rapport aux éléments de preuve que nous avons fournis à la cour", a ajouté M. Ndikumana. Le Burundi est plongé dans une grave crise politique depuis l'annonce de la candidature controversée de M. Nkurunziza à un troisième mandat, en avril 2015. Les violences qui ont accompagné cette crise ont fait au moins 1.200 morts et plus de 400.000 réfugiés entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale (CPI), qui a ouvert une enquête.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});